

Réponse à l'article de presse relatif aux CCS

paru dans « l'antenne » du 29 Juillet 2016

Suite à l'article paru dans le quotidien « l'antenne » ce 29 juillet dernier, la Direction du cabinet de conseil KILEAN tient à apporter les éléments de réponse suivants :

Sur la forme,

Le cabinet KILEAN n'a pas fourni de rapport mais simplement une note de synthèse destinée à faciliter le dialogue technique des intervenants TLF Overseas dans leurs réunions de travail relatives aux CCS français. Ces notes sont frappées du sceau de la confidentialité et les commentaires diffusés dans la presse enfreignent les plus élémentaires règles de confidentialité et de déontologie.

Les entreprises MGI et SOGET n'ont aucunement été sollicitées pour la rédaction de ces notes pour la bonne et simple raison que la mission ne le prévoyait pas.

La confusion des genres entre la gouvernance de ces entreprises et les fonctions d'administration de TLF Overseas ne figure pas dans le palmarès des meilleures pratiques en matière d'éthique.

Sur le fond,

Puisque les informations de ces notes de synthèse confidentielles sont désormais publiques, la Direction de KILEAN souhaite les commenter à son tour, car elle estime que les propos reportés par « l'antenne », sans aucune vérification de ses sources, sont résolument diffamatoires et nuisent gravement à la réputation du cabinet, KILEAN se réservant le droit de toute action en justice sur le sujet.

Alain Comte, Directeur associé de KILEAN et rédacteur de la note de synthèse, rappelle : *« ces dernières années, j'ai eu l'occasion à plusieurs reprises d'être retenu pour des missions de confiance relatives à l'évaluation des différents CCS français, mes prévisions se sont toujours avérées exactes, j'aimerais me tromper cette fois-ci, dans l'intérêt de la profession. »*

« Je ne change pas une virgule de ce que j'ai pu écrire, les déclarations de communication et les exercices marketing n'engagent que ceux qui les croient et les faits sont bien plus tenaces. »

Chez KILEAN, on tient à rappeler le vieil adage : *« Casser le thermomètre est parfois un exutoire reconfortant, mais ne permet pas d'endiguer la fièvre. »*

A propos de *KiLean*

Le cabinet de conseil **KiLean** accompagne les entreprises vers la certification OEA et ISO 9001 depuis 2009. Spécialiste des secteurs de la logistique, du transport international et des systèmes d'information, l'entreprise dispose d'un savoir-faire de conseil en matière d'organisation et de marketing.

KiLean a toujours entretenu d'excellents rapports de partenariat et fait preuve d'une loyauté sans faille vis-à-vis de la profession du transport et de la logistique en général et en particulier avec l'Union TLF, la fédération TLF Overseas et l'ensemble des délégations et syndicats maritimes, aériens et routiers régionaux.

Contact **KiLean** : Alain COMTE +33 (0)6 88 33 73 81 alain.comte@kilean.fr www.kilean.fr